

**Durée**

216 heures
minimum, hors
examen

**Lieu**

Inter

**Groupe**

10 personnes maximum

**Tarif**

Sur devis

■ Objectifs de la formation

Acquérir les connaissances nécessaires pour diriger le service de sécurité assurant la sécurité des personnes et des biens dans un IGH ou un ERP.

■ Public concerné

Personne souhaitant obtenir le diplôme SSIAP 3 (Service de Sécurité Incendie et Assistance à Personnes niveau 3)

■ Prérequis

- Diplôme de niveau 4 (Bac ou équivalent) ou SSIAP 2 / IGH2 / ERP2 avec 3 ans d'expérience. Cette disposition doit être attestée soit par l'employeur, soit par la présentation du contrat de travail ;
- Attestation de secourisme (PSC1, SST ou équivalent) en cours de validité.

■ Modalités et délais d'accès

Sur rendez-vous après entretien téléphonique
Deux semaines avant le début de la formation.

■ Contact de la formation

Secrétariat 04.93.44.68.23 – contact@erpformation-nice.fr

■ Formation accessible aux personnes handicapées

Formation accessible aux personnes ayant la qualité de travailleur handicapé sous réserve de la validation de l'aptitude médicale réglementaire. Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

■ Méthodes pédagogiques

Alternance des apports théoriques, de cas pratiques et de mises en situation avec méthodes directives et participatives.

■ Moyens pédagogiques

- Système de sécurité incendie de catégorie A (CMSI et SMSI)
- Dispositifs actionnés de sécurité (désenfumage, compartimentage, alarme)
- Extincteurs de tous les types
- Bac à flamme écologique
- Défibrillateurs semi-automatiques (DSA)
- Mannequins adulte, enfant et nourrisson
- Émetteurs-récepteurs
- PTI fonction DATI
- Téléphones
- Contrôleurs et pointeaux de ronde
- Mains courantes manuscrites et informatiques

■ Modalités d'évaluation

- Épreuve écrite : QCM de 40 questions.
- Épreuve technique : étude de plans.
- Épreuve orale : entretien devant un jury professionnel.

■ Sanction

Attestation de formation

■ Certification

Diplôme de Chef de service de sécurité incendie et d'assistance à personne de Niveau III

[N°RS : 5643](#)

[Nom du certificateur : MINISTERE DE L' INTERIEUR ET DES OUTRE-MER](#)

[Date d'échéance de la certification : 31/12/2026](#)

[Ainsi que d'autres informations importantes sur la fiche RS5643 de France Compétences](#)

■ Organisation de la formation / programme

1ère partie : Le feu et ses conséquences (12h)

2ème partie : La sécurité incendie et les bâtiments (65h)

3ème partie : La réglementation incendie (70h)

4ème partie : Gestion des risques (23h)

5ème partie : Conseil du Chef d'établissement (6h)

6ème partie : Correspondant des commissions de sécurité (6h)

7ème partie : Le management de l'équipe de sécurité (26h)

8ème partie : Le budget du service sécurité (8h)

■ Compétences visées

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires en sécurité incendie, à la prévention dans les ERP ou IGH et à l'entretien des matériels et moyens de secours afin d'être capable :

- de diriger une équipe d'agents de sécurité incendie SSIAP1 et de chefs d'équipe SSIAP2,
- de manager un service de sécurité,
- de conseiller en matière de sécurité incendie les chefs d'établissement,
- de participer à la gestion des risques quotidiens et lors de travaux,
- d'assurer la correspondance avec les commissions de sécurité,
- d'effectuer le suivi budgétaire du service et le suivi des obligations de contrôle et d'entretien

■ Maintien et actualisation des compétences

Cette qualification est soumise à un recyclage triennal.

■ Qualification des formateurs

Nos formateurs possèdent toutes les qualifications requises selon l'arrêté du 2 mai 2005 modifié.

☒ Programme conforme aux dispositions de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié relatif à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité des Etablissements recevant du Public et des Immeubles de Grande Hauteur. Matériels et documentations Arrêtés du 25 juin 1980 modifié, 30 décembre 2010.

